



Communiqué de presse

Date 19 décembre 2006

Mise hors cours des pièces d'un centime à partir du 1^{er} janvier 2007

Le 12 avril 2006, le Conseil fédéral a décidé, avec effet au 1^{er} janvier 2007, de retirer de la circulation la pièce d'un centime. Cette décision s'explique essentiellement par le fait que cette pièce ne joue plus de rôle dans les opérations de paiement. Comme la Banque nationale suisse dispose encore d'un nombre suffisant de pièces d'un centime des années précédentes, il a été renoncé à frapper le volume prévu pour cette année. Il s'ensuit que la pièce d'un centime 2006 ne se trouve que dans les jeux de monnaies.

La pièce d'un centime n'est plus utilisée aujourd'hui que dans la publicité ou comme porte-bonheur. Les coûts de production élevés (près de 11 centimes par pièce) ne se justifient pas pour une monnaie qui ne joue plus aucun rôle dans le trafic des paiements.

C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a décidé de mettre les pièces d'un centime hors cours au début de 2007. Durant deux ans, ces pièces pourront être échangées à leur valeur nominale auprès des Chemins de fer fédéraux et de la Poste Suisse et pendant vingt ans auprès de la Banque nationale suisse.

Selon le programme de frappe 2006, il avait été prévu de produire 1,5 million de pièces d'un centime en 2006. Toutefois, la Banque nationale suisse disposant encore d'importantes réserves des années précédentes, le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, chef du département des finances, a décidé de renoncer à frapper le volume prévu pour cette année. C'est pourquoi la pièce d'un centime 2006, tirée à 30 000 exemplaires, ne se trouve que dans les jeux de monnaies courantes suisses (destinés aux numismates).

Renseignements: Kurt Rohrer, directeur de swissmint, 031 322 64 85